

QUESTIONS DIVERSES

Animations du 15 Août :

- La Mairie souhaite organiser une animation le 15 août uniquement pour les habitants de la commune. Le comité des fêtes n'ayant pas prévu d'organiser de festivités cette année en raison de la crise sanitaire, le Maire propose de faire une cérémonie au Monument au Mort suivie d'un apéritif dinatoire offert par les Conseillers Municipaux.

Courrier lié aux nuisances sonores :

- Une habitante de la commune a adressé un courrier à la Mairie au sujet de nuisances sonores liées aux avions de chasse et hélicoptères qui survolent la commune. Un courrier va être transmis à la préfecture afin de faire remonter la plainte et obtenir des informations à ce sujet.

Employé communal :

- Le conseil municipal est d'accord pour augmenter le temps de travail de Stéphane Lacombe sur la commune de 24 à 35 heures par semaine. Le coût supplémentaire pour la commune serait d'environ 910 euros par mois. Ce coût sera partiellement compensé par des économies que la commune pourra faire par ailleurs sur d'autres postes (entretien des bâtiments communaux, construction de murets, etc...). Les réflexions au sein du conseil et de la commission des bâtiments communaux et de l'aménagement du bourg devraient pouvoir faire ressortir des tâches potentielles. La décision sera officiellement entérinée lors d'une prochaine réunion du conseil municipal, courant septembre.

Collecte et stockage des encombrants:

- Véronique Sudre soulève le problème du stockage de déchets encombrants sur un terrain de la Mairie à côté du cimetière, à proximité d'un chemin de randonnée assez fréquenté. La mise en place d'une palissade autour de cette zone de stockage avait été envisagée lors de discussions antérieures entre le Maire et les Adjoints pour dissimuler les ordures. Une alternative serait d'éviter l'accumulation de déchets sur ce site en faisant des voyages plus fréquents à la déchetterie. Jean-Pierre Georgeon rappelle que depuis la mandature précédente, l'employé communal circule sur la commune une fois par mois pour prélever les encombrants chez les habitants sur demande préalable adressée au secrétariat. Cette fréquence sera conservée sur la mandature actuelle mais avec des voyages plus fréquents à la déchetterie. Ce mode de traitement des encombrants est affiché au niveau des zones de collecte des poubelles sur la commune. Cet affichage sera rafraîchi avec des affiches plastifiées et un mail d'information/rappel sera envoyé aux habitants.

Nuisances liées à des chiens sur la commune :

- Plusieurs problèmes récurrents dus à des chiens ont été signalés à la Mairie. Les habitants de Lascabanes et du Vert sont régulièrement dérangés depuis un certain temps par des aboiements intempestifs. Plus récemment, un chien a sauté la clôture de sa propriété et a aboyé sur des promeneurs et des cyclistes de manière assez agressive. La commune souhaite mettre en place une procédure pour essayer de solutionner ces problèmes. Dans un premier temps, une délégation municipale constituée du Maire et de conseillers municipaux ira

rencontrer les propriétaires des chiens pour discuter des solutions possibles à mettre en place pour éviter les nuisances. Dans les cas où ces discussions locales resteraient inefficaces, la gendarmerie sera alertée. Un courrier va être envoyé aux habitants pour les sensibiliser à ce problème et informer de la procédure que la Mairie souhaite mettre en place.

Carnac-Rouffiac, le 17 juillet 2020

Le Maire,
Mathieu MOLINIE